



Le Rapport Annuel

2025

Le Conseil national de
développement économique
des Autochtones





Table des matières

Message de la présidente	2
Faits marquants de l'année	5
Priorités stratégiques et recommandations	6
1. Intégrité et identité économiques autochtones	6
2. Participation des populations autochtones aux grands projets	10
3. Augmentation de l'approvisionnement auprès des Autochtones	12
4. Promotion de la souveraineté des données autochtones	14
5. Politique commerciale internationale et coopération	17
6. Promouvoir les réussites économiques autochtones	19
7. Engagement de la communauté, de l'industrie et du gouvernement	22
Réunions du Conseil	22
À propos du Conseil	39
Membres du Conseil	40
Participants à la réunion	45
Réunion virtuelle – 10 et 11 février 2025	45
Métis Crossing, Smoky Lake, Alberta – 13 et 14 mai 2025	46
Montréal et Kahnawà:ke, Québec – 23 et 24 septembre 2025	47
Ottawa, Ontario – 1 ^{er} et 2 décembre 2025	48

Message de la présidente

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDÉA), j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2025.

Cette année a marqué un tournant pour le développement économique des Autochtones au Canada. Dans un contexte de tensions commerciales avec les États-Unis et d'imposition de droits de douane américains, et à la suite d'un effort ciblé du nouveau premier ministre du Canada, Mark Carney, pour accélérer les grands projets, le Conseil a continué à faire valoir que les entreprises et les communautés autochtones sont essentielles à la résilience et à la croissance économiques du Canada. Les développements économiques et politiques sur la scène nationale et mondiale illustrent l'importance de construire des partenariats solides et inclusifs qui reconnaissent les peuples autochtones comme des acteurs économiques clés.



Dawn Madahbee Leach
Présidente du CNDÉA

En 2025, le CNDÉA a discuté avec 45 ministères, organisations industrielles et dirigeants communautaires, dont la ministre des Services aux Autochtones, la ministre des Relations Couronne-Autochtones, et les dirigeants de la Nation crie, du Conseil général des établissements métis, de la Première Nation de Fort McKay et de la Première Nation de Kahnawà:ke. Ces conversations ont été essentielles pour faire progresser notre vision commune de l'inclusion économique des Autochtones.

Tout au long de l'année, le Conseil a tenu des réunions trimestrielles dans des communautés au Canada, notamment à Métis Crossing en Alberta, à Kahnawake au Québec et au centre d'affaires autochtone ADAWE à Ottawa. Ces échanges nous ont permis d'entendre directement les entrepreneurs et les dirigeants autochtones nous parler de leurs réussites, de leurs difficultés et des possibilités qui s'offrent à eux, afin que nos recommandations au gouvernement s'appuient sur les réalités vécues par les peuples autochtones.

Le Conseil a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres au sein du CNDÉA cette année : Darcy Bear, chef de la Première Nation des Dakota de Whitecap; Althea Wishloff, membre de la Première Nation des Gitxsan et associée chez Raven Indigenous Capital Partners; et Matthew Pike, Ph. D., Inuk du Nunatsiavut et directeur principal des relations avec les



Message de la présidente

Autochtones de Rio Tinto. Chacune de ces personnes apporte une expertise et une vision exceptionnelles qui renforceront le travail du Conseil en faveur de l'autodétermination économique des peuples autochtones.

L'approvisionnement auprès des Autochtones continue d'occuper une place importante dans les travaux du Conseil. Nous continuons à plaider en faveur de la création d'un répertoire des entreprises autochtones, créé et dirigé par des Autochtones, et d'une participation véritable aux grands projets découlant du projet de loi C-5.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral consulte les entités autochtones légitimes et applique la définition d'une entreprise autochtone nationale pour garantir une participation équitable. Cette définition fournit un cadre clair et normalisé permettant de cerner les entreprises détenues et contrôlées par des Autochtones, ce qui permet d'éviter les fausses déclarations et de veiller à ce que les possibilités d'approvisionnement bénéficient véritablement aux communautés autochtones. L'application de cette définition dans tous les ministères et organismes fédéraux est une étape essentielle vers l'intégrité économique.

Nous continuons à demander aux gouvernements et aux organisations privées d'aligner leurs priorités et leurs projets sur les appels à la prospérité économique décrits dans la Stratégie économique nationale pour les Autochtones. Cette stratégie fournit une feuille de route complète, conçue par les Autochtones, pour la réconciliation économique. Elle présente des mesures pratiques pour renforcer la prospérité des Autochtones, le perfectionnement de la main-d'œuvre, les infrastructures et le bien-être des communautés. La mise en œuvre de cette approche est un investissement stratégique dans la croissance économique à long terme pour l'ensemble du pays.

Les voix autochtones doivent être présentes à chaque étape de l'élaboration des grands projets. Nous sommes fiers que trois membres du CNDÉA – le chef Terry Paul, Victoria LaBillois et le chef Darcy Bear – aient été nommés au Conseil consultatif autochtone du nouveau Bureau des grands projets. Leur leadership contribuera à façonner une économie canadienne plus compétitive et inclusive et témoigne d'un engagement renouvelé en faveur d'un développement mené par les Autochtones.



Message de la présidente

Alors que nos regards sont tournés vers l'année 2026, notre objectif reste clair : défendre l'inclusion économique des Autochtones, plaider en faveur d'un financement des capacités axé sur les communautés et garantir la participation des Autochtones aux grands projets dès le départ. Ensemble, nous poursuivrons notre collaboration en vue d'atteindre la parité socioéconomique pour les peuples autochtones au Canada.

Cordialement,



Dawn Madahbee Leach

Présidente, Conseil national de développement économique des Autochtones

Faits marquants de l'année

En 2025, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDÉA) a continué à faire progresser son mandat, qui consiste à conseiller la ministre des Services aux Autochtones et d'autres ministres fédéraux en ce qui a trait aux politiques, aux programmes et à la coordination liés au développement économique des Autochtones.

Grâce à des discussions et des recommandations, le CNDÉA a contribué à façonner les décisions de 20 ministères et organismes fédéraux cette année, y compris dans des dossiers prioritaires du gouvernement fédéral concernant l'approvisionnement auprès des Autochtones, la réforme du Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT), l'inclusion au sein des grands projets et les résultats économiques découlant des revendications particulières.

Tout au long de l'année, le Conseil s'est rendu en Alberta, au Québec et en Ontario pour rencontrer des fonctionnaires fédéraux, des dirigeants de l'industrie et des gouvernements autochtones. Ces réunions ont permis d'obtenir des renseignements de première main sur les possibilités et les défis qui façonnent les économies autochtones et ont contribué à définir des orientations politiques claires et réalisables.

Les membres du Conseil ont également participé à plusieurs activités et événements nationaux dans tout le pays pour défendre les priorités économiques autochtones, en obtenant des engagements fédéraux concrets et en contribuant aux discussions nationales sur l'intégrité de l'approvisionnement, la souveraineté des données et la réconciliation économique.

Ce rapport annuel décrit en détail le travail du CNDÉA en 2025 et son impact sur l'avancement de la prospérité économique des Autochtones au pays.



Membres du CNDÉA à Ottawa, en Ontario, de gauche à droite : Andy Moorhouse, Matthew Pike, Maxime Volland, Marie Delorme, Victoria LaBillois, Dawn Madahbee Leach, chef Terry Paul, Althea Wishloff et Sandra Sutter

Absences : Crystal Martin, Danielle Levine, chef Darcy Bear et Michael Bonshor

Priorités stratégiques et recommandations

1. Intégrité et identité économiques autochtones

L'intégrité et l'identité économiques autochtones font en sorte que la participation aux possibilités économiques repose sur l'identité authentique, l'autodétermination et des normes définies par les communautés. Les entrepreneurs autochtones comptent parmi les segments d'entreprises qui connaissent la plus forte croissance au pays, avec une progression prévue de 23 % au cours de la prochaine décennie, soit plus du double de la moyenne nationale¹, ce qui souligne l'importance de l'intégrité de l'approvisionnement et de normes claires et axées sur la communauté en matière de définition des entreprises.

Le maintien de la légitimité des personnes, des entreprises et des organisations revendiquant le statut d'Autochtone est une priorité de longue date pour le CNDÉA, qui veille à ce que les avantages économiques destinés aux peuples autochtones soutiennent réellement leurs communautés et contribuent à la réconciliation économique à long terme.

Faits saillants

Garanties contre les fausses déclarations d'identité autochtone

Comme il s'agit de l'une des populations dont la croissance est la plus rapide au Canada, avec une augmentation significative de la déclaration volontaire, la nécessité d'un processus de vérification de l'identité rigoureux n'a jamais été aussi importante.

Dans des lettres adressées à la ministre des Services aux Autochtones, à la ministre des Relations Couronne-Autochtones et à la Commission de la fonction publique, le CNDÉA a demandé que des mesures immédiates soient prises pour lutter contre les fausses déclarations d'identité autochtone et mettre en place des protections systémiques contre l'usurpation d'identité dans les programmes fédéraux et au sein de la fonction publique fédérale.

Établir une définition de l'entreprise autochtone nationale

Une définition de l'entreprise autochtone nationale claire et fiable est essentielle pour faire progresser la réconciliation économique au Canada. L'appel à la prospérité économique n° 100 de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones invite le gouvernement fédéral à créer une base de données nationale d'entreprises autochtones vérifiées pour l'approvisionnement des gouvernements et des industries.



¹ Banque de développement du Canada (BDC), 10 novembre 2025.



Priorités stratégiques et recommandations

Alors que l'entrepreneuriat autochtone croît rapidement et que les possibilités d'approvisionnement fédéral prennent de l'ampleur, l'absence d'une définition cohérente et axée sur la communauté crée des vulnérabilités qui compromettent l'intégrité des programmes, faussent les données économiques et permettent à des entités non admissibles d'accéder à des avantages destinés aux peuples autochtones. L'établissement d'une définition reconnue à l'échelle nationale, élaborée avec les gouvernements et les institutions autochtones et soutenue par eux, garantit que les possibilités économiques appuient les communautés autochtones, renforce la confiance pour les cadres politiques et d'approvisionnement fédéraux et protège l'intégrité des programmes destinés aux Autochtones.

Résultat

Après de nombreuses années à défendre l'établissement de protections systémiques contre l'usurpation d'identité, le CNDÉA est encouragé de constater que les ministères fédéraux commencent à prendre des mesures pour améliorer la vérification de l'identité autochtone et l'intégrité économique dans les programmes et l'approvisionnement. Il reste toutefois encore du travail à faire.

Réforme du Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT)

Le Conseil reconnaît que le SIDAIT est un répertoire centralisé important qui favorise une consultation et une mobilisation véritables des communautés autochtones. Des renseignements fiables et accessibles sont essentiels à la transparence, à l'éducation, à l'élaboration des politiques et à la réalisation des objectifs de réconciliation économique du Canada, y compris le respect de l'obligation de consulter.

En mars 2025, le Conseil a écrit au directeur de l'Unité de la consultation et de l'accommodement de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) pour lui faire part de ses grandes préoccupations concernant l'inclusion de groupes fondés sur des revendications non vérifiées. Le Conseil a souligné que de telles inexactitudes portent atteinte à la crédibilité du SIDAIT et à l'intégrité du processus de consultation. La lettre invitait RCAANC à prendre des mesures correctives immédiates, en recommandant l'introduction d'un processus de vérification rigoureux mené avec les corps dirigeants autochtones, un examen complet de toutes les entités répertoriées et des mesures de protection législatives pour empêcher les fausses déclarations d'identité.



Priorités stratégiques et recommandations

Résultat

En réponse aux recommandations du Conseil, RCAANC s'est engagé à :

- ajouter des avertissements clairs sur le site Web du SIDAIT pour les entités ne relevant pas de l'article 35;
- examiner et renforcer les critères d'inclusion;
- poursuivre la collaboration avec le Conseil pour continuer à progresser sur cette priorité.

Ces mesures représentent un progrès significatif pour garantir que le SIDAIT reste un outil fiable, précis et efficace pour la consultation et le développement économique des peuples autochtones.

Revendications particulières : Maximiser les résultats économiques pour les Premières Nations

Le travail du CNDÉA pour promouvoir l'intégrité économique des Autochtones repose sur son engagement à soutenir les Premières Nations dans l'affirmation de leurs droits au moyen du règlement des revendications particulières.

Au début de l'année 2025, le CNDÉA a envoyé les recommandations suivantes concernant les revendications particulières à l'honorable Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones :

- accroître la sensibilisation nationale à l'égard des avantages économiques associés aux règlements des revendications particulières;
- fournir des outils qui aident les Premières Nations à gérer efficacement les fonds reçus à la suite d'un règlement;
- soutenir le partage des meilleures pratiques entre les communautés;
- élargir le soutien à l'éducation financière des Premières Nations;
- réaliser une étude fédérale sur l'impact économique des règlements.



Priorités stratégiques et recommandations

Résultat

La ministre Alty a approuvé les recommandations du Conseil et a confirmé que RCAANC allait :

- élaborer des outils pédagogiques en collaboration avec des organisations dirigées par des Autochtones;
- faciliter le partage des meilleures pratiques en matière de gestion des fonds découlant de règlements;
- soutenir la formation à l'éducation financière au moyen de partenariats avec la Commission de la fiscalité des Premières Nations et le Tulo Centre;
- réaliser une étude sur l'impact économique des règlements, notamment des études de cas.

La participation du Conseil a contribué à faire évoluer l'approche fédérale en matière de revendications particulières, en la faisant passer d'une vision étroite axée sur la conclusion de règlements à un modèle plus stratégique axé sur la prospérité qui reconnaît que les règlements sont des atouts économiques à long terme pour les Premières Nations. En soulignant l'importance d'outils financiers solides, d'un soutien aux capacités et d'une planification axée sur la communauté, le CNDÉA a renforcé la nécessité que les règlements servent de catalyseurs pour un développement économique durable.

Priorités stratégiques et recommandations

2. Participation des populations autochtones aux grands projets

Alors que le gouvernement fédéral s'apprête à accélérer le développement de grands projets et à accroître le commerce interprovincial au moyen de nouvelles mesures législatives, telles que le projet de loi C-5, il est essentiel que la participation véritable des Autochtones soit intégrée au cœur du processus. Les grands projets touchent directement les terres, la gouvernance et les priorités économiques des Autochtones, et leur succès dépend de la participation précoce et substantielle des Autochtones. L'intégration du savoir, des processus décisionnels et des intérêts économiques des Autochtones dans les cadres d'autorisation de projets permet non seulement d'améliorer la certitude des projets et les résultats environnementaux, mais aussi de garantir une répartition équitable des retombées économiques pour les communautés autochtones.



En 2025, le CNDÉA a continué à insister sur le fait que l'accélération des grands projets du Canada doit aller de pair avec la réconciliation économique avec les Autochtones.

Faits saillants

Mobilisations sur le projet de loi C-5, *Loi visant à bâtir le Canada*

Les membres du CNDÉA ont participé à plusieurs mobilisations dans le but de mieux connaître le projet de loi C-5, la *Loi visant à bâtir le Canada*. Au moyen de lettres adressées à la ministre des Services aux Autochtones, de réunions spéciales et de discussions de suivi, le Conseil a fait part des recommandations suivantes :

- assurer la représentation des Autochtones à chaque étape de la planification des grands projets et de l'autorisation;
- intégrer les priorités autochtones dans toutes les révisions réglementaires et législatives;
- mettre en place des mécanismes clairs de participation des peuples autochtones aux retombées des grands projets;
- assurer la transparence de la mise en œuvre de la *Loi visant à bâtir le Canada*.



Priorités stratégiques et recommandations

Résultat

- Les membres du Conseil ont rencontré des représentants de plusieurs ministères fédéraux, dont l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), RCAANC et le Bureau du Conseil privé.
- Les fonctionnaires ont fourni des renseignements détaillés sur les plans de mise en œuvre et les résultats de la consultation.
- Une réunion ministérielle particulière a été planifiée, puis reportée au début de l'année 2026.

Inclusion économique dans le Nord

Des économies nordiques fortes et résilientes sont essentielles à la prospérité et à la souveraineté à long terme du Canada et nécessitent une approche fédérale qui tient compte des droits et des réalités vécues par les peuples autochtones.

En 2025, le CNDÉA a approfondi son intérêt pour les questions nordiques par l'entremise d'une réunion spéciale avec CanNor, ce qui a permis de faire avancer les discussions sur l'infrastructure arctique et les investissements à double usage sur le site, qui servent à la fois la communauté et les objectifs stratégiques. Ce travail souligne l'engagement du CNDÉA à veiller à ce que la politique économique du Nord soit façonnée par les voix autochtones et alignée sur les investissements qui servent à la fois les objectifs communautaires et les objectifs stratégiques.

Priorités stratégiques et recommandations

3. Augmentation de l’approvisionnement auprès des Autochtones

L’augmentation de la participation des Autochtones à l’approvisionnement fédéral reste une priorité essentielle pour le CNDÉA. La Stratégie économique nationale pour les Autochtones invite les gouvernements et les entreprises à collaborer avec les institutions autochtones dans le cadre des processus d’approvisionnement et afin que les peuples autochtones contrôlent la définition des entreprises autochtones. « *Le permis social d’exploitation de l’industrie dans le secteur des ressources naturelles du Canada est lié à la participation des Autochtones et à leur inclusion économique dans les marchés publics.* »

Les ministères et organismes fédéraux étant tenus de s’assurer qu’au moins 5 % de la valeur totale de leurs contrats soient attribués à des entreprises autochtones, il est essentiel de mener des actions de sensibilisation et de réformer le système pour respecter et, à terme, dépasser cet engagement de manière à ce que les communautés autochtones en tirent des avantages économiques importants.

Faits saillants

Transfert de la gouvernance du Répertoire des entreprises autochtones

La Stratégie économique nationale pour les Autochtones demande expressément au gouvernement fédéral de déléguer les processus d’approvisionnement aux institutions autochtones.

En 2025, le CNDÉA a convoqué les organisations autochtones nationales (OAN) pour obtenir leur soutien à la recommandation de longue date du CNDÉA de confier l’administration du Répertoire des entreprises autochtones à une organisation dirigée par des Autochtones.



Résultat

S’appuyant sur les recommandations du Conseil, le gouvernement fédéral travaille avec des partenaires autochtones pour transférer l’administration et les décisions relatives au Répertoire des entreprises autochtones à des organisations dirigées par des Autochtones. Ce changement reflète un principe fondamental avancé par le CNDÉA : les peuples autochtones sont les mieux placés pour déterminer la légitimité et l’authenticité des entreprises autochtones. Le transfert de la gouvernance du répertoire aux autorités autochtones renforcera l’intégrité de l’approvisionnement auprès des Autochtones, favorisera une plus grande autodétermination économique et renforcera la confiance à l’égard des processus d’approvisionnement fédéraux.

Priorités stratégiques et recommandations

Harmoniser les priorités économiques régionales

Tout au long de l'année, le CNDÉA a eu des réunions avec Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan), Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan), l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) et Développement économique Canada pour les régions du Québec afin de renforcer l'harmonisation entre les stratégies économiques régionales et les objectifs nationaux en matière d'approvisionnement auprès des Autochtones.

Lors des réunions et dans les lettres de recommandation de suivi, le CNDÉA a encouragé les entités régionales à examiner comment leurs programmes, leurs politiques et leurs objectifs en matière d'approvisionnement s'alignent sur la Stratégie économique nationale pour les Autochtones.





Priorités stratégiques et recommandations

4. Promotion de la souveraineté des données autochtones

La souveraineté des données autochtones est essentielle pour garantir que les peuples autochtones contrôlent la manière dont les renseignements concernant leurs communautés, leurs terres, leurs cultures et leurs économies sont collectés, utilisés et partagés. Enracinée dans les principes de l'autodétermination, elle affirme le droit des gouvernements autochtones à gérer leurs propres données selon des modalités qui reflètent leurs valeurs et leurs priorités. Le renforcement de la souveraineté des données autochtones conduit à des pratiques plus précises et plus respectueuses en matière de données, soutient une prise de décision plus efficace axée sur les communautés et garantit que les politiques et les programmes fédéraux s'appuient sur des renseignements précis et pertinents, guidés par les autorités autochtones.

Faits saillants

Comité sur les données économiques des Autochtones

En 2025, le CNDÉA a créé le Comité sur les données économiques des Autochtones afin d'orienter les travaux du Conseil sur la souveraineté des données, l'utilisation éthique des données et la mesure de l'économie.

Gouvernance des données menée par les Autochtones et suivi de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones

Lancé en 2024 par l'Université des Premières Nations du Canada, l'Institut national de la prospérité économique autochtone joue un rôle central dans le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones. L'Institut fait progresser l'appel à la prospérité économique n° 79 en renforçant la gouvernance des données menée par les Autochtones et en suivant les progrès réalisés dans le cadre des appels à la prospérité autochtone de la Stratégie. En étroite collaboration avec le secrétariat du CNDÉA, l'Institut documente et communique les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones, contribuant ainsi à garantir des investissements durables, la responsabilisation et la promotion de la réconciliation économique avec les Autochtones.

Depuis la nomination d'un nouveau directeur général en 2025, l'Institut a renforcé sa capacité de leadership et a officiellement assumé la responsabilité de l'identification des progrès, de leur suivi et de l'établissement de rapports à leur égard accomplis dans le cadre de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones. À l'heure actuelle, la plupart des données accessibles sont qualitatives et illustratives, reflétant les résultats et les réussites communautaires. Cependant, l'Institut élabore activement des cadres pour collecter des

Priorités stratégiques et recommandations

données cohérentes et mesurables sur les entreprises, les populations, les terres et les ressources autochtones. Au fil du temps, ce travail permettra une évaluation quantitative plus solide des progrès réalisés dans le cadre des appels de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones et fournira une image plus claire de leurs répercussions à long terme, en collaboration avec le CNDÉA.

Rapport national d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024

Le CNDÉA a publié le rapport national d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024 au début de l'année 2025. Cette quatrième édition du rapport met à jour et évalue les indicateurs économiques clés des peuples autochtones au Canada, à l'aide des données du recensement de 2021 et au-delà. Le rapport relève les écarts persistants en matière d'emploi, de revenu et de bien-être communautaire pour les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis dans l'ensemble du pays.



Le CNDÉA a présenté les résultats du rapport :

- à la Chambre de commerce du Canada – Comité de politique sur les affaires autochtones;
- au Forum virtuel *Links to Learning* de Cando.

[Lire le Rapport national d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024.](#)

Série de webinaires : *Passer de la pénurie à l'abondance*

À la suite de la publication du rapport d'étape, le CNDÉA s'est associé à l'Université Cape Breton et à l'Université Vancouver Island pour organiser une série de webinaires inspirés des conclusions du rapport. La série a exploré les changements systémiques et les possibilités de faire progresser le développement économique autochtone grâce à des données et à un dialogue avec des experts.

Priorités stratégiques et recommandations

La série, divisée en trois parties, s'est concentrée sur les thèmes suivants :

- ❖ Le webinaire sur **les politiques institutionnelles, les politiques et le changement** a examiné l'impact de l'évolution des programmes et des changements de politique sur la participation des Autochtones;
- ❖ Le webinaire sur **les femmes et la diversité de genre en affaires** a mis en lumière les contributions et les difficultés des femmes d'affaires et des entrepreneurs issus de la diversité de genre autochtones;
- ❖ Le webinaire sur **l'Éducation et les possibilités** a évalué les progrès réalisés en matière d'éducation et son rôle dans la création de possibilités économiques plus importantes.



Ensemble, ces discussions ont favorisé un véritable engagement à l'égard des obstacles, des solutions et des voies vers la réconciliation économique.

Voir la série de webinaires [Passer de la pénurie à l'abondance](#).



Priorités stratégiques et recommandations

5. Politique commerciale internationale et coopération

En 2025, les membres du CNDÉA ont participé à de nombreuses discussions pour contribuer à l'élaboration de la politique commerciale du Canada et éclairer la position de négociation fédérale dans les discussions commerciales internationales en cours, notamment pour l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), l'entente avec les pays du Mercosur et l'Alliance du Pacifique. Grâce à ce travail, le CNDÉA a renforcé l'importance d'intégrer les droits, les priorités économiques et le leadership autochtones dans les cadres commerciaux internationaux, en veillant à ce que les possibilités économiques transfrontalières soutiennent de manière véritable les entreprises et les communautés autochtones.

Faits saillants

Groupe de travail autochtone sur le commerce

Le Groupe de travail autochtone sur le commerce, dirigé par Affaires mondiales Canada (AMC), réunit des partenaires gouvernementaux et autochtones pour discuter des questions liées au commerce international. Les membres du CNDÉA ont animé plusieurs réunions et pris part à de nombreuses autres rencontres au cours de l'année.

Arrangement de coopération économique et commerciale avec les peuples autochtones (ACECPA)

Le CNDÉA a continué à faire progresser le développement économique autochtone sur la scène mondiale grâce à sa participation active dans l'Arrangement de coopération économique et commerciale avec les peuples autochtones (ACECPA). En travaillant avec les économies partenaires, le CNDÉA a soutenu les efforts visant à renforcer la coopération internationale, à faciliter le commerce entre Autochtones et à promouvoir l'inclusion des entreprises autochtones dans les marchés mondiaux.

Commission de coopération environnementale (CCE)

La Commission de coopération environnementale (CCE) est un groupe de travail mandaté par l'ACEUM et composé de représentants des États-Unis et du Mexique. Le CNDÉA a été invité par la CCE à animer une discussion et à apporter son point de vue sur la manière dont les communautés autochtones peuvent bénéficier d'une mobilisation plus forte en matière de commerce international et de possibilités d'investissement.



Priorités stratégiques et recommandations

Forum sur les enjeux canado-américains

Le CNDÉA a été invité à participer au Forum sur les enjeux canado-américains. Le forum sert de canal de communication régulier entre l'industrie et le gouvernement, où le ministère des Finances partage des mises à jour techniques sur les droits de douane américains et les droits de douane compensatoires canadiens.

Priorités stratégiques et recommandations

6. Promouvoir les réussites économiques autochtones

Les récits sont au cœur des cultures autochtones, car ils permettent de préserver les connaissances, de renforcer l'identité et de favoriser la résilience. En mettant en lumière des entreprises autochtones florissantes dans divers secteurs, des arts et de l'artisanat traditionnels aux industries innovantes, telles que la technologie et les énergies renouvelables, le CNDÉA démontre l'innovation, l'expertise et la force culturelle que les entrepreneurs autochtones apportent à l'économie canadienne. Le partage de ces histoires permet non seulement de célébrer les réalisations, mais aussi d'inspirer de nouveaux partenariats, de renforcer la confiance des investisseurs et de contribuer à tracer un avenir plus prospère et plus résilient pour les peuples autochtones.

En 2025, le CNDÉA a publié les histoires de réussite autochtones suivantes, inspirées par les communications et les présentations qui ont été partagées au Conseil lors de ses réunions dans les communautés :

Établissements métis en Alberta : Une première constitutionnelle et un modèle de résilience économique

Les établissements métis de l'Alberta représentent le premier et l'unique gouvernement autonome des Métis au Canada, une étape constitutionnelle qui continue à façonner leur prospérité économique et culturelle. Situés dans le nord de l'Alberta, les huit établissements ont une superficie totale de 1,25 million d'acres et accueillent environ 6 500 personnes. Le CNDÉA a rencontré des représentants du Conseil général des établissements métis (CGEM) au printemps 2025, lors de la réunion de son Conseil à Métis Crossing, en Alberta.



[Lisez l'histoire complète.](#)

Priorités stratégiques et recommandations

Métis Crossing : Une destination culturelle et un leader en énergie renouvelable

Métis Crossing est la première destination culturelle métisse de l'Alberta, offrant des expériences culturelles immersives, de la cuisine traditionnelle et de l'hébergement. Construit sur les lots riverains d'origine des colons métis de la fin des années 1800, le site de 688 acres est un hommage au patrimoine, aux valeurs et à l'innovation des Métis. Le CNDÉA a visité Métis Crossing au printemps 2025 et a appris au sujet du chemin parcouru par l'établissement en vue de connaître du succès.



[Lisez l'histoire complète.](#)

Atlantic First Nation Water Authority : Faire progresser l'autodétermination des Autochtones

L'Atlantic First Nations Water Authority (AFNWA) est le premier service public autochtone d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Canada. Elle est responsable de l'exploitation, de l'entretien et de la modernisation de tous les actifs liés à l'eau et aux eaux usées dans 13 Premières Nations sur les territoires traditionnels des Mi'kmaq et des Wolastoq, dans la région du Canada atlantique. Des représentants du CNDÉA et de l'AFNWA se sont rencontrés en mai 2024 à Millbrook, en Nouvelle-Écosse.



[Lisez l'histoire complète.](#)

Priorités stratégiques et recommandations

Ontario Power Generation Inc. : La voie énergétique vers l'inclusion économique des Autochtones

Ontario Power Generation inc. (OPG) est l'un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. L'entreprise produit environ la moitié de l'électricité de l'Ontario à partir d'une combinaison d'énergie nucléaire, hydroélectrique, solaire, de biomasse et de gaz naturel. Ses installations de production d'énergie sont situées partout dans la province, toutes sur des terres visées par un traité ou sur des territoires traditionnels de peuples autochtones. Les membres du CNDÉA ont rencontré des représentants d'OPG en 2024.

[Lisez l'histoire complète.](#)

Anne Mulaire : Une mode durable aux racines métisses

Anne Mulaire est une marque de mode primée qui a été créée par la styliste métisse de la rivière Rouge Andréanne (Anne) Mulaire Dandeneau. L'entreprise dirigée par des femmes révolutionne le monde de la mode avec une approche dynamique de la durabilité guidée par les enseignements autochtones. Le CNDÉA a visité la boutique Anne Mulaire à Winnipeg en 2023 pour rencontrer Andréanne et en apprendre davantage sur le dévouement de la marque envers la fabrication éthique et l'inclusivité.

[Lisez l'histoire complète.](#)





Priorités stratégiques et recommandations

7. Engagement de la communauté, de l'industrie et du gouvernement

Le CNDÉA collabore avec les ministères fédéraux, les leaders de l'industrie et les dirigeants des communautés d'un océan à l'autre. Le Conseil partage les recommandations qu'il a recueillies lors de ces réunions avec les ministères et les organismes fédéraux afin de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes qui répondent aux besoins et aux particularités des peuples autochtones du Canada.

Réunions du Conseil

Le CNDÉA se réunit quatre fois par an, à raison de trois réunions en personne et d'une séance virtuelle. Dans la mesure du possible, le Conseil se réunit au sein de communautés pour s'informer directement auprès des organisations, des entreprises, des entrepreneurs et des membres de la communauté autochtone des réussites, des défis et des obstacles auxquels ils sont confrontés.

Au cours de ces réunions, le Conseil s'efforce de dialoguer avec les gouvernements autochtones, les organismes de développement économique, les ministères fédéraux et les partenaires de l'industrie, afin de s'assurer que les recommandations de politique économique que le Conseil transmet au gouvernement sont fondées sur l'expérience vécue, les réalités régionales et les aspirations économiques des peuples autochtones du pays.

Réunion virtuelle – février 2025

Le CNDÉA a commencé l'année par une réunion virtuelle axée sur les tendances économiques émergentes, les réformes des programmes fédéraux et l'évolution du paysage législatif.

L'Institut Yellowhead a présenté le [Rapport sur l'économie du Nord de Pinasuuniq](#) (en anglais seulement) qui souligne le potentiel économique des communautés nordiques et les lacunes en matière d'infrastructure qui continuent à limiter la croissance.

PacifiCan a présenté son Cadre d'inclusion économique des Autochtones, ce qui a donné lieu à une discussion sur l'approvisionnement et la nécessité de disposer d'outils conçus par les Autochtones pour faciliter l'accès aux marchés. Le Conseil a également assisté à une démonstration du SIDAIT par l'Unité de la consultation et de l'accommodement de RCAANC, ce qui a directement contribué à la lettre de recommandation ultérieure du Conseil exprimant des inquiétudes au sujet des fausses déclarations et de l'intégrité de l'identité.

Priorités stratégiques et recommandations

Les discussions sur la fracture numérique, le Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* ont mis en évidence les enjeux systémiques et renforcé l'accent mis par le Conseil sur l'intégrité économique, l'infrastructure et l'élaboration de politiques fondées sur les droits.

Consultez [l'annexe A](#) pour une liste complète des participants à la réunion.

Métis Crossing, Smoky Lake, Alberta – mai 2025

Métis Crossing est niché sur les rives de la rivière Saskatchewan Nord, juste au nord-est d'Edmonton. Construit sur les lots riverains d'origine des colons métis de la fin des années 1800, Métis Crossing invite les visiteurs à participer activement aux coutumes, célébrations et enseignements métis. Des tentes de trappeurs et des expériences de camping au centre de rassemblement culturel et au parc animalier, chaque élément est conçu pour refléter l'esprit de la chasse au bison par les Métis, une philosophie directrice ancrée dans le respect, la collaboration et les pratiques régénératrices. Métis Crossing appartient au gouvernement Otipemisiwak de l'Alberta et est exploité en tant qu'entité distincte.



Membres du CNDÉA, de gauche à droite :
Sandra Sutter, Danielle Levine, chef Terry Paul,
Dawn Madahbee Leach, Victoria LaBillois,
Maxime Vollant, Marie Delorme, Michael Bonshor
Absences : Crystal Martin, Andy Moorhouse

Principaux thèmes

- Renforcer l'approvisionnement et l'entrepreneuriat autochtones.
- Améliorer la connectivité et l'infrastructure numérique dans les communautés isolées.
- Soutenir le développement économique et la gouvernance propres aux Métis.
- Faire progresser le tourisme autochtone grâce à des partenariats stratégiques et à l'innovation.
- S'attaquer aux obstacles systémiques à la préparation à l'obtention de capitaux et d'investissement.
- Promouvoir l'innovation réglementaire autochtone et la conception conjointe dans le développement des ressources.

Priorités stratégiques et recommandations

Présentateurs et perspectives

La réunion à Métis Crossing a permis au Conseil de discuter directement avec les gouvernements métis, les sociétés régionales de développement économique et les partenaires fédéraux. Le Conseil a rencontré ces groupes, ainsi que des représentants d'AMC, de SAC et de RCAANC.

Consultez [l'annexe B](#) pour une liste complète des participants à la réunion.

Gouvernement métis Otipemisiwak

Le gouvernement métis Otipemisiwak est le gouvernement de la nation métisse de l'Alberta. La présentation portait sur la transition d'Otipemisiwak vers l'autonomie gouvernementale, sur l'élaboration en cours d'une stratégie de réconciliation économique et sur la création d'[Alberta Métis Works](#) (en anglais seulement), une base de données en ligne de plus de 280 entreprises autochtones vérifiées appartenant à des Métis.



Le Conseil a partagé la Stratégie économique nationale pour les Autochtones avec les membres du gouvernement métis Otipemisiwak et la définition de l'entreprise autochtone nationale afin de s'assurer que les possibilités d'approvisionnement sont dirigées vers des entreprises légitimes détenues et gérées par des Autochtones.

CGEM et Métis Settlements Development Corporation

Le Conseil général des établissements métis (CGEM) représente les huit établissements métis de l'Alberta et travaille en collaboration avec eux pour fournir des services municipaux et provinciaux essentiels, tels que le logement, l'infrastructure, l'éducation et la gestion des terres, sur une superficie de 1,25 million d'acres.

Le Conseil a pris connaissance de l'histoire des établissements métis, de leur structure de gouvernance et de leur développement économique, ainsi que du travail de la Métis Settlements Development Corporation. Les présentateurs ont discuté des défis, tels que le manque d'accès au capital et au financement durable.



Les membres du CNDÉA à Métis Crossing, en Alberta, avec Barbara McKenzie (directrice générale, CGEM), Brenda Blyan (vice-présidente, CGEM) et Dave Lamouche (président, CGEM)



Priorités stratégiques et recommandations

Institut Rupertsland

L'Institut Rupertsland est affilié au gouvernement métis Otipemisiwak. L'Institut a un mandat en trois volets — éducation, formation et recherche — et offre des programmes, des services et renseignements aux Métis par l'intermédiaire d'un réseau de bureaux en Alberta.

Le Conseil a reçu une présentation sur le travail de l'Institut Rupertsland dans des domaines d'investissement clés, tels que le financement de l'enseignement postsecondaire, l'apprentissage tout au long de la vie, les soutiens pédagogiques pour les Métis, les mesures incitatives à l'apprentissage, les services de carrière et l'autosuffisance sur le marché du travail. L'Institut Rupertsland travaille également avec des établissements d'enseignement universitaire, des gouvernements et des partenaires de l'industrie pour faire avancer la recherche et l'innovation axées sur les Métis qui éclairent l'élaboration des politiques et des programmes.

L'Institut Rupertsland a créé une association d'anciens élèves qui permet aux diplômés d'accéder à des programmes communautaires. Ses études de recherche sont accessibles au public sur le site Web de l'Université de l'Alberta. Le Conseil a discuté des enjeux liés à l'accès aux données et des possibilités de partage des données avec l'Institut Rupertsland.

Première Nation de Fort McKay

La Première Nation de Fort McKay est située sur les rives de la rivière Athabasca, à environ 60 kilomètres au nord de Fort McMurray. Environ 800 personnes d'origine déné, crie et métisse vivent dans la communauté.

Les présentateurs ont parlé du travail de développement économique de la Nation, notamment du groupe d'entreprises de Fort McKay, du parc industriel Alex & Alice Boucher et des coentreprises dans le secteur des sables bitumineux. Ils ont également parlé de l'utilisation de la *Loi sur le développement commercial et industriel des Premières Nations* (LDCIPN) pour faire avancer un projet de mine de sables bitumineux sur des terres de réserve dans le nord de l'Alberta. Ils ont souligné que l'utilisation accrue d'approches similaires peut aider d'autres communautés autochtones à surmonter les obstacles réglementaires, à attirer des investissements et à faire avancer des projets complexes dans les réserves.

Des liens ont également été établis entre cet exemple et les objectifs du projet de loi C-5, qui vise à soutenir la croissance économique et à rationaliser les processus. Les participants ont indiqué que l'harmonisation du projet de loi C-5 avec des mécanismes dirigés par les Autochtones, tels que la LDCIPN, peut renforcer l'acceptabilité sociale, améliorer la gestion des risques et instaurer la confiance entre les peuples autochtones, les gouvernements et l'industrie.



Priorités stratégiques et recommandations

S'inspirant de ce qui a été entendu au cours de cette rencontre avec la Première Nation de Fort McKay, le CNDÉA a formulé les recommandations suivantes au gouvernement :

Recommandations du Conseil

- **Garantir la participation des Autochtones à la prise de décision** : la représentation des Autochtones à toutes les étapes des processus législatifs, réglementaires et d'autorisation garantit que leurs points de vue ont une incidence sur les résultats dès le départ.
- **Développer des approches réglementaires innovantes** : de nombreux peuples autochtones souhaitent être des partenaires actifs dans l'élaboration de mécanismes réglementaires novateurs pour régir les projets complexes ou à grande échelle sur les terres de réserve, en s'inspirant de modèles de réussite, tels que la LDCIPN.
- **Réduire les formalités administratives tout en respectant les droits** : les participants soutiennent fortement la rationalisation des processus et la réduction des formalités administratives. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plaidoyer de longue date des Autochtones en faveur de solutions pratiques, telles que l'élimination des obstacles au moyen d'ajouts aux réserves.
- **Développer des outils tels que la LDCIPN dans le cadre du projet de loi C-5** : élargir l'application de la LDCIPN et des mécanismes similaires pour soutenir l'inclusion économique des Autochtones.

Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)

PrairiesCan soutient les entreprises, l'innovation et le développement économique communautaire de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

PrairiesCan a présenté son travail, en établissant des liens avec les appels à la prospérité économique n^{os} 81, 57 et 22 de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones. Les présentateurs ont cité deux objectifs guidés par la Stratégie économique nationale pour les Autochtones dans la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027 : 10,8 millions de dollars de financement de base pour soutenir les initiatives dirigées par des Autochtones (appel à la prospérité économique n^o 5), et l'augmentation de l'approvisionnement auprès des Autochtones à 10 % de la valeur totale des contrats attribués chaque année (appel à la prospérité économique n^{os} 98 et 99).



Priorités stratégiques et recommandations

Recommandations du Conseil

- Revoir les 10 % d'investissements consacrés au financement de base des initiatives menées par les Autochtones afin de refléter la démographie de la région et de fournir un soutien adéquat.
- Adopter des mesures réglementaires en vue de vérifier les entreprises autochtones dans le cadre de l'approvisionnement en utilisant la définition de l'entreprise autochtone nationale du Groupe de travail national sur l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

Arrow Technology Group

Arrow Technology Group (ATG) est une entreprise autochtone et l'une des plus grandes entreprises technologiques dirigées par les Premières Nations en Alberta. L'entreprise fournit des services informatiques spécialisés de bout en bout dans les domaines des réseaux, des systèmes informatiques, du soutien technique et de la communication de données. Arrow Technology Group s'efforce de combler l'écart en matière de connectivité, en soulignant que l'Internet à haut débit par fibre optique doit être considéré comme un service public essentiel pour toutes les communautés.

Indigenous Tourism Alberta

Indigenous Tourism Alberta (ITA) est une organisation à but non lucratif qui a pour mission d'aider à développer et à promouvoir des expériences touristiques autochtones authentiques, durables et culturellement riches en Alberta.

ITA a communiqué des données encourageantes sur la demande nationale et internationale pour les offres touristiques autochtones, ainsi que sur la croissance des recettes et du PIB. Le secteur a connu une croissance significative de l'emploi, mais le présentateur a noté que la demande est supérieure aux possibilités d'emploi offertes. Le secteur du tourisme est également confronté à des difficultés à surmonter certains obstacles, tels que les droits de douane.

Alberta Indigenous Opportunities Corporation

L'Alberta Indigenous Opportunities Corporation (AIOC) soutient les investissements autochtones dans des secteurs clés en fournissant des garanties de prêt pour améliorer l'accès au capital, dans le but de favoriser la prospérité économique et de renforcer les communautés de l'Alberta. Le Conseil a reçu une présentation du travail de l'AIOC et a pris connaissance du programme de garantie de prêt de 3 milliards de dollars et du programme annuel de subvention des capacités de 4 millions de dollars, ainsi que des répercussions, des avantages et des réussites associés à ces programmes.



Priorités stratégiques et recommandations

Apeetogosan (Métis) Development Inc.

Apeetogosan Métis Development Inc. offre des services financiers commerciaux et des conseils aux Métis, aux Inuit et aux citoyens non inscrits de l'Alberta qui démarrent ou font croître des entreprises à but lucratif. Apeetogosan Métis Development Inc. a présenté son travail de mise en relation des entrepreneurs autochtones avec des services, des programmes et du soutien, et a parlé de sa filiale, Pinnacle Business Services Ltd. Les présentateurs ont établi des liens entre ce travail et les nombreux appels à la prospérité économique lancés dans le cadre des voies stratégiques Finances et Population de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones.

Corporation de développement des investissements du Canada et Programme de garantie de prêts pour les Autochtones

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) est un organisme fédéral qui conseille le gouvernement sur des questions financières complexes et gère des actifs et des programmes importants, notamment le Programme de garantie des prêts pour les autochtones (PGPA).

Les présentateurs ont discuté du PGPA, y compris la mise en œuvre, l'admissibilité, les avantages, la structure et les principaux éléments pris en compte pour l'évaluation des demandes. Ils ont également indiqué que Ressources naturelles Canada (RNCAN) apportera un soutien aux capacités en finançant l'analyse des investissements et la diligence raisonnable pour les projets liés aux ressources naturelles et à l'énergie.

Recommandations du Conseil

- Continuer à étendre le soutien global aux capacités à des secteurs autres que ceux actuellement visés par RNCAN.
- Mettre en œuvre les appels à la prospérité économique n^{os} 22, 58, 68 et 81 de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones.

Priorités stratégiques et recommandations

Montréal et Kahnawà:ke, Québec – septembre 2025

Lors de la réunion trimestrielle de l'automne du CNDÉA, des discussions ont eu lieu avec le Gouvernement de la Nation Crie à son bureau de Montréal et avec le Conseil mohawk de Kahnawà:ke, ainsi que des présentations de partenaires des secteurs public et privé. Le Conseil a également visité le bureau de Makivvik pour en savoir plus sur les efforts de développement économique au Nunavik.



Membres du CNDÉA, de gauche à droite :
Marie Delorme, Maxime Vollant, Michael Bonshor,
chef Terry Paul, Andy Moorhouse, Victoria LaBillois,
Danielle Levine, Matthew Pike,
Dawn Madahbee Leach, Crystal Martin
Absences : Sandra Sutter, chef Darcy Bear

Consultez [l'annexe C](#) pour une liste complète des participants à la réunion.

Principaux thèmes

- **Développement économique mené par la communauté** : les gouvernements et les organisations autochtones ont souligné l'importance des stratégies économiques autodéterminées qui reflètent les valeurs, les priorités et les visions à long terme de la prospérité de la communauté.
- **Investissements dans l'énergie renouvelable et les infrastructures** : la participation des Autochtones aux projets d'énergie renouvelable connaît un essor croissant, soutenue par des partenariats de financement, le renforcement des capacités et des instruments politiques, tels que le projet de loi C-5.
- **Modèles de financement innovant et d'investissement souverain** : les communautés explorent de nouveaux mécanismes financiers, y compris les investissements souverains et la génération de revenus exclusifs, pour soutenir le développement durable et la souveraineté économique.
- **Partenariats avec l'industrie et mobilisation** : les entreprises harmonisent de plus en plus leurs approches avec les cadres et les attentes des peuples autochtones, reconnaissant l'importance d'une mobilisation véritable, des avantages partagés et des relations à long terme.
- **Économie du tourisme et de la culture** : le tourisme autochtone reste un secteur dynamique et en pleine croissance, les communautés tirant parti de leurs atouts culturels pour créer des emplois, attirer des investissements et renforcer leur identité.
- **Renforcement des capacités et entrepreneuriat** : le soutien aux entrepreneurs autochtones reste une priorité, les organisations s'efforçant d'améliorer les compétences, l'accès au capital et les services de développement des entreprises.

Priorités stratégiques et recommandations

Présentateurs et perspectives

Gouvernement de la Nation Crie

Le Conseil a rencontré des représentants du Gouvernement de la Nation Crie dans leurs bureaux du Vieux-Montréal, au Québec. Le grand chef Paul John Murdoch a parlé des priorités de la Nation en matière de développement économique et a souligné l'importance d'investissements stables et à long terme dans les communautés nordiques, plutôt que de programmes à court terme qui ne répondent pas aux besoins locaux.

La Nation crie a fait part de ses préoccupations concernant le projet de loi Q-5 du Québec, qui, selon elle, ne reflète pas les réalités autochtones et pourrait restreindre l'accès à d'importantes industries. Elle a également fait le point sur leur processus d'évaluation environnementale, qui est guidé par les échéances communautaires.



Réunion du CNDÉA avec des membres du Conseil de la Nation Crie et de la Société de développement crie au bureau de la Nation Crie à Montréal



Présentation du grand chef Paul John Murdoch au CNDÉA

L'un des principaux messages était la nécessité de sensibiliser les promoteurs aux droits des Autochtones et aux pratiques de mobilisation respectueuses. Les questions fiscales restent un défi, et des travaux sont en cours pour clarifier les exemptions et améliorer l'accès des entreprises autochtones à des contrats équitables.

La Nation crie met en place une stratégie économique unifiée fondée sur la collaboration, l'autonomisation locale et la visibilité des entreprises autochtones. Les initiatives mises de l'avant sont notamment des normes communes, des partenariats inclusifs, des plateformes régionales et des campagnes de soutien aux produits et services autochtones.



Priorités stratégiques et recommandations

Société de développement crie

La Société de développement crie (SDC) fournit des conseils aux entreprises, de la gestion de projet et du financement pour soutenir la croissance et la réussite des entreprises cries.

Le Conseil a reçu une mise à jour de la SDC sur les projets stratégiques et les partenariats qui soutiennent le développement mené par les Cries et leur travail pour renforcer la collaboration entre la Nation crie et le gouvernement du Québec au moyen d'ententes renouvelées et d'initiatives conjointes.

L'un des principaux projets ayant fait l'objet de discussions était une étude de faisabilité guidée par un protocole d'entente entre le Québec et la Nation crie. Cette étude préconise l'embauche obligatoire de travailleurs crie par les entreprises sous contrat, la mobilisation des trappeurs de caribous pour assurer une planification tenant compte de la culture et une participation véritable de la communauté à la conception du projet.

Conseil mohawk de Kahnawà:ke

Le CNDÉA a rencontré les membres du Conseil mohawk de Kahnawà:ke à leur bureau de Kahnawà:ke. Les membres du Conseil ont discuté de l'orientation et des priorités du Conseil, notamment l'investissement et l'expansion dans les industries clés, la stimulation de la croissance économique par des initiatives autonomes et le soutien à l'entrepreneuriat. Les présentateurs ont fait remarquer que si la situation géographique de la communauté offre des avantages économiques, elle présente également des défis sociaux et en matière de logement. Des efforts accrus sont déployés pour garantir une participation équitable aux partenariats, renforcer les rendements financiers et plaider en faveur d'un traitement équitable dans les secteurs réglementés.

Te'watohni'saktha

Te'watohni'saktha est la Commission de développement économique de Kahnawà:ke. Elle s'efforce de renforcer la souveraineté économique et la prospérité des Kanien'kehá:ka en harmonisant les objectifs stratégiques avec les valeurs de la communauté.

Te'watohni'saktha comporte plusieurs divisions : Développement de la main-d'œuvre, Services aux entreprises, Services consultatifs en matière de politique économique, Communication et marketing, et Opérations et soutien. L'approche de la Commission est axée sur les données et le suivi des revenus et des résultats liés au financement. Elle gère également l'édifice du tourisme et l'édifice du centre d'éducation pour les adultes des Premières Nations, dont certains programmes s'étendent au-delà de Kahnawà:ke. Son travail consiste à promouvoir la croissance inclusive et l'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur l'élargissement des possibilités pour les femmes.



Priorités stratégiques et recommandations

Tourisme Autochtone Québec et Tourisme Kahnawà:ke

Tourisme Autochtone Québec soutient et promeut les entrepreneurs touristiques autochtones dans toute la province. Depuis son ouverture en 2014, l'office du tourisme de Kahnawà:ke accueille plus de 13 000 visiteurs par an, proposant des visites à pied, des festivals gastronomiques et des expériences culturelles immersives. Fort du soutien de la communauté et de ses partenariats à Montréal, en Montérégie et ailleurs, l'office fait la promotion de Kahnawà:ke à l'échelle nationale et internationale.

Une étape importante pour la communauté est l'ouverture du Centre de la culture et des arts prévue pour le printemps 2026. Construit par des entrepreneurs locaux, le centre comprendra un musée, un théâtre, un café et des bureaux. Il est conçu pour faciliter le rapatriement des biens culturels.

Agence canadienne de développement économique pour les régions du Québec

Développement économique Canada pour les régions du Québec est un organisme fédéral qui soutient les petites et moyennes entreprises et les organismes à but non lucratif dans l'ensemble du Québec.

Le Conseil a entendu le président de l'Agence, Sony Perron, sur le travail effectué pour augmenter les partenariats avec les Autochtones, y compris l'atteinte de plus de 9 % d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones en 2023-2024. L'Agence donne la priorité aux projets à fort impact grâce à une approche locale et aligne son travail sur certains appels de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre, l'accès au capital, les infrastructures et les histoires de réussite.

Recommandations du Conseil

- La poursuite des investissements dans les organisations touristiques autochtones au moyen du Programme pour la croissance du tourisme, à des niveaux comparables à ceux des associations touristiques provinciales et nationales. Un investissement durable est nécessaire afin de s'assurer que les voix autochtones restent au centre du paysage touristique du Canada.

Priorités stratégiques et recommandations

Makivvik

Le Conseil a également visité le bureau de Makivvik. Makivvik est le représentant juridique et politique des Inuit du Nunavik, une vaste région du nord du Québec qui s'étend sur plus de 440 000 kilomètres carrés et abrite 14 communautés inuites.

Les initiatives actuelles de Makivvik comprennent l'établissement de bureaux locaux dans les 12 communautés, avec un bureau secondaire prévu à Inukjuak et un bureau principal à Kuujjuaq. Les projets d'infrastructure comprennent des développements immobiliers, tels qu'un hôtel et un centre de conférence au Nunavik, et des logements pour le personnel des compagnies aériennes à Kuujjuaq. Les efforts de développement



Les membres du CNDÉA avec le personnel de Makivvik : Nancianne Grey (adjointe administrative du vice-président), Jason Annahatak (directeur du développement des affaires), Ryan Hawa (directeur du développement socio-économique et communautaire) et Chhoan Sokchiveneath (directeur principal du développement économique, Fédération des coopératives du Nouveau-Québec)

économique se concentrent sur l'expansion des secteurs de la pêche et de l'exploitation minière, tandis que le Nunavik Investment Corporation soutient les petites entreprises en leur accordant des prêts pouvant aller jusqu'à 150 000 dollars.

Par l'intermédiaire de son service de développement économique, Makivvik fait progresser la mise en œuvre des stratégies d'approvisionnement qui donnent la priorité à l'embauche des Inuit et à la passation de marchés avec eux dans le cadre de projets fédéraux et provinciaux.

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec-Ilagiisaaq (FCNQ-Ilagiisaaq)

La FCNQ-Ilagiisaaq est l'organisme central de soutien aux 14 coopératives du Nunavik, favorisant un développement social et économique durable dans toute la région. Son large éventail de services comprend les opérations de vente au détail, les services financiers et postaux, l'accès à la télévision par câble, la formation et l'audit, l'hôtellerie, la distribution de carburants en vrac et la construction d'infrastructures. L'organisation gère également plusieurs filiales et partenariats, tels qu'Aventures Inuit (tourisme culturel), Art Nunavik (promotion des artistes locaux), Énergies Tarquti Inc. (énergie renouvelable), FCNQ Construction Inc. (services de construction), Nunavik Petro et Pimi Petroles Naskinnuk (approvisionnement en carburant), et Transport Katinniq Inc. (logistique en Arctique).

Priorités stratégiques et recommandations

Au cours de la réunion de Montréal, le Conseil a également rencontré **Boralex**, **La Caisse**, **Champion Iron (Minerai de fer)** et **Hydro-Québec**, qui ont tous présenté leurs approches évolutives en matière de partenariat avec les peuples autochtones. La mise à jour du plan d'action 2024 d'Hydro-Québec, y compris la certification Or du programme Attestation de partenariats en relations avec les Autochtones (APRA) et plus de 40 ententes au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, a démontré l'influence croissante de l'implication économique autochtone sur les pratiques de l'entreprise.

Ottawa, Ontario – décembre 2025

Le CNDÉA a tenu sa dernière réunion de l'année au centre d'affaires autochtones ADAWE à Ottawa. Le Conseil a rencontré de nombreux hauts fonctionnaires, des responsables autochtones du développement économique, ainsi que des entrepreneurs autochtones, des défenseurs de l'énergie propre et des experts du secteur de l'innovation numérique.

Consultez [l'annexe D](#) pour une liste complète des participants à la réunion.

Principaux thèmes

- Réforme du SIDAIT
- Réforme de la Politique sur les ajouts aux réserves
- Développement des entreprises autochtones et entrepreneuriat autochtone
- Innovation numérique, IA et perspectives autochtones
- Engagement, politiques et priorités du gouvernement fédéral
- Initiatives en matière d'énergie propre dans les collectivités autochtones, rurales et éloignées



Membres du CNDÉA, de gauche à droite :
Maxime Vollant, Marie Delorme,
Andy Moorhouse, chef Terry Paul,
Michael Bonshor, Dawn Madahbee Leach,
Victoria LaBillois, Matthew Pike, Sandra Sutter
et Althea Wishloff avec l'Aînée algonquine,
Claudette Commanda.
Absences : chef Darcy Bear, Danielle Levine

Priorités stratégiques et recommandations

Présentateurs et perspectives



Les membres du CNDÉA avec Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones

Au cours de la réunion de deux jours à Ottawa, le Conseil a rencontré l'honorable Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones, et Gina Wilson, sous-ministre de Services aux Autochtones Canada. Le Conseil a également reçu des mises à jour de FedNor.

Les membres du Conseil ont apprécié cette occasion de dialogue et ont partagé leurs points de vue sur la réforme de la Politique sur les ajouts aux réserves, l'infrastructure pour l'Arctique, le projet de loi S-2 et les problèmes persistants liés au SIDAIT.

Recommandations du Conseil

➤ Réforme du SIDAIT

- Prendre des mesures immédiates pour corriger les fausses déclarations et les informations erronées.
- Introduire un processus de vérification rigoureux auprès des corps dirigeants autochtones et procéder à un examen complet de toutes les entités inscrites.
- Créer des protections législatives pour empêcher les fausses déclarations d'identité.
- Assurer l'accessibilité et la transparence du SIDAIT et mettre en place des protections pour éviter les affirmations fausses ou trompeuses.

➤ Ajouts aux réserves

- Élaborer des outils et du matériel pédagogiques pour expliquer les répercussions économiques positives des règlements des revendications particulières aux fonctionnaires et à un public plus large, y compris les Premières Nations.
- Partager les meilleures pratiques en matière de gestion des fonds de règlement, y compris les fiducies et les investissements à long terme, afin d'améliorer l'autosuffisance économique.
- Soutenir la formation à la littératie financière pour les membres des Premières Nations.

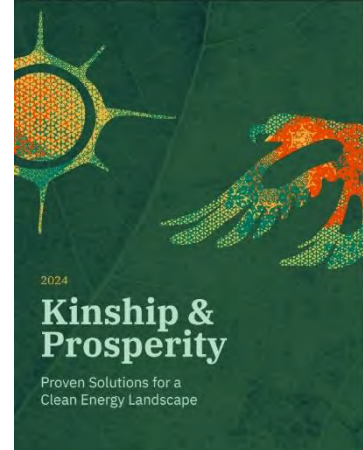
➤ **Projet de loi S-2** : veiller à ce que ce soit les communautés autochtones qui déterminent la citoyenneté.

Priorités stratégiques et recommandations

Conseil autochtone pour Wah-ila-toos et Ressources naturelles Canada

Wah-ila-toos est une initiative du gouvernement fédéral qui finance des projets d'énergie renouvelable dans les communautés autochtones, rurales et éloignées du Canada. Le Conseil autochtone pour Wah-ila-toos fournit des conseils et des recommandations afin que les perspectives autochtones façonnent les politiques et les programmes en matière d'énergie propre.

Les membres du Conseil ont présenté le rapport [*Fraternité et prospérité : Des solutions éprouvées pour un paysage énergétique propre*](#) qui décrit des recommandations en vue de l'élaboration d'un cadre pour l'intégration des voix autochtones dans la stratégie climatique du Canada.



Ralliement national des Métis

Le Conseil a rencontré le président du Ralliement national des Métis, qui a présenté les conclusions du [*Status of the Métis Economy Report*](#) (en anglais seulement). Ce rapport dresse un profil économique complet de la Nation métisse, fondé sur les distinctions, qui est essentiel à l'élaboration de programmes et de mesures de soutien efficaces.

Commission de la fonction publique

Le Conseil a rencontré la présidente de la Commission de la fonction publique (CFP), qui s'est penchée sur les recommandations du CNDÉA concernant la nécessité d'adopter une nouvelle approche en matière de vérification de l'identité autochtone dans la fonction publique. La CFP a indiqué qu'elle lançait des consultations officielles auprès de divers groupes et organisations autochtones ainsi qu'auprès de fonctionnaires fédéraux autochtones afin d'élaborer des recommandations visant à affirmer l'identité dans le processus de nomination. Bien que le Conseil ait salué cette initiative, il a été noté que seule l'identité des fonctionnaires occupant des fonctions propres aux Autochtones sera vérifiée.



Priorités stratégiques et recommandations

Recommandations du Conseil

- Mettre en place un organisme de vérification centralisé chargé de superviser la vérification de l'identité autochtone et des organisations dans tous les ministères, en veillant à la cohérence des normes, des règlements et des ressources. Cet organe devrait comprendre des membres autochtones ayant l'expertise nécessaire pour distinguer les documents d'identité légitimes, reconnaître les organisations fausses ou mal représentées et cerner les communautés non légitimes.
- Utiliser le [Napperon du Répertoire des entreprises autochtones](#) comme outil de référence standard pour guider la vérification de l'identité autochtone et la validation des organisations autochtones prenant part à une mobilisation ou un partenariat.

Ministère des Pêches et Océans

Le Conseil a reçu une mise à jour de la sous-ministre intérimaire des Pêches et des Océans, qui a réitéré l'engagement du Ministère à poursuivre sa collaboration avec le CNDÉA. À l'issue de la réunion, le Conseil a communiqué les recommandations suivantes :

Recommandations du Conseil

- Tenir compte du contexte historique de la participation des Autochtones à la pêche et des répercussions actuelles des politiques antérieures pour les modifications apportées à la *Loi sur les pêches*. Respecter les systèmes de gouvernance autochtones, les pratiques de gestion définies par les communautés et l'accès protégé par les traités.
- Mettre en œuvre une approche de cogestion fondée sur des règles et des procédures communautaires.
- Permettre une saison de récoltes longue et ininterrompue (fenêtre de deux à trois semaines) pour mieux s'aligner sur les réalités opérationnelles et favoriser une participation plus sûre et plus efficace à la pêche récréative de la morue.
- Veiller à ce que les décisions en matière de politique, de programmes et d'investissement reflètent toute la diversité géographique et culturelle des pêcheries autochtones dans l'ensemble du pays.

Priorités stratégiques et recommandations

Table ronde : Innovation numérique, intelligence artificielle et perspectives autochtones

Une table ronde avec le sous-ministre délégué Mark Shaan, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISED), Benjamin Wald, Ph. D., analyste de la recherche pour les Chiefs of Ontario et Rodrigo Rosales-List, directeur principal, Direction de la modernisation des services et de la transformation numérique, SAC, a abordé un large éventail de sujets liés à l'innovation numérique, y compris :

- la discrimination et les biais des systèmes d'IA en raison de données biaisées ou de données d'entraînement non inclusives;
- la protection des données des Premières Nations en veillant à ce que les Premières Nations soient incluses dans le processus décisionnel fondé sur l'IA et à ce qu'elles aient le droit de refuser d'être incluses dans les données d'intelligence artificielle;
- des entreprises et projets d'IA dirigés par des Autochtones et inclusifs.

Incubateur d'entreprises autochtones Wejbâbanda

Une table ronde avec des entrepreneuses de l'incubateur d'entreprises autochtones Wejbâbanda a mis en lumière l'innovation et la résilience des entreprises autochtones dans la région de la capitale nationale. L'incubateur pour les entrepreneurs autochtones en phase de démarrage est hébergé par ADAWE, un centre d'affaires autochtone et un espace partagé de travail à Ottawa qui offre des services de mentorat et de formation, des ressources et du soutien communautaire pour aider les entrepreneurs autochtones.



Membres des CNDÉA avec les coordonnateurs Wejbâbanda, Marissa Dube et Zachary Pashe, et des entrepreneuses, Angela Ashawasegai et Tracey Lynne Towedo

Au cours de cette réunion de deux jours à Ottawa, le Conseil a également rencontré les dirigeants du **Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)** et de l'**Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)**, qui ont souligné les priorités liées à l'approvisionnement, à l'accès aux capitaux et à la croissance des entreprises autochtones.



À propos du Conseil

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDÉA) est la seule organisation nationale non partisane ayant pour mission de conseiller le gouvernement du Canada sur les politiques, les programmes et la coordination des programmes liés au développement économique des Autochtones. Composé de dirigeants de communautés et d'entreprises des Premières Nations, des Inuit et des Métis de tout le Canada, le Conseil constitue un lien essentiel entre les décideurs politiques, les ministères fédéraux et les dirigeants d'entreprises et de communautés autochtones et non autochtones, aidant le gouvernement fédéral à répondre aux besoins et aux situations propres aux peuples autochtones.

Comités

Comité exécutif

Composé de la présidente, de la vice-présidente et d'un membre à titre particulier, ce comité fournit régulièrement des avis et des conseils au CNDÉA relatifs à l'exercice de ses fonctions, de ses responsabilités et de son mandat.

Comité sur l'inclusion économique des Autochtones

Conformément au domaine prioritaire n° 2 du plan stratégique 2024-2027 du CNDÉA, le Comité sur l'inclusion a été créé en 2025 pour renforcer l'intégration des entreprises autochtones dans des marchés plus larges et mettre en évidence leurs contributions à l'économie nationale. Grâce à des histoires de réussite, des études de cas et des analyses ciblées, le Comité sur l'inclusion met en avant le leadership économique autochtone tout en cernant des possibilités d'élargir l'accès au marché. Les membres du Comité élaborent des recommandations stratégiques, participent à des discussions importantes et fournissent des conseils avisés pour guider les politiques et les institutions fédérales dans l'amélioration de l'accès au financement, à l'expertise commerciale et aux possibilités de marchés publics.

Comité sur les données économiques des Autochtones

Le CNDÉA a créé le Comité sur les données économiques des Autochtones en 2025, conformément au domaine prioritaire n°3 de son plan stratégique 2024-2027, afin de faire progresser le développement économique des Autochtones grâce à des stratégies fondées sur les données. Le Comité a pour mission de veiller à ce que les données économiques des Autochtones soient collectées, gérées et utilisées de manière éthique, afin de favoriser la prospérité, la souveraineté et l'autodétermination. Il reprend également les responsabilités de l'ancien Comité du rapport d'étape sur l'évolution de l'économie, en intégrant le travail de production des rapports d'étape sur l'évolution de l'économie au sein d'approches plus larges et plus complètes de la gouvernance des données et de la mesure économique des Autochtones.

Membres du Conseil



Dawn Madahbee Leach

Présidente

Première Nation d'Aundeck Omni Kaning (Ontario)

Dawn Madahbee Leach est directrice générale de la Waubetek Business Development Corporation et fondatrice, présidente et cheffe de la direction d'Indigenous Business International. Elle siège au CNDÉA depuis 2000 et a présidé à l'élaboration de la première Stratégie économique nationale pour les Autochtones. Dawn siège également aux conseils d'administration de Peace Hills Trust et de Niobay Metals Inc. et a récemment rejoint les conseils de Des Nedhe Group et de TC Energy. Elle fait également partie de comités consultatifs autochtones dans les secteurs de la fabrication, de l'exploitation minière et de l'énergie. Elle a notamment reçu le Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations d'une entreprise autochtone du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone en 2023, le prix Indspire 2020 dans la catégorie Affaires et commerce, et a été reconnue comme l'une des femmes les plus puissantes du Canada en 2018.



Victoria LaBillois

Vice-présidente

Première Nation des Mi'gmaq de Listuguj (Québec)

Victoria LaBillois est une entrepreneuse mi'gmaq et la fondatrice de *The Eloquent Hostess*. Elle a été récompensée par le prix Indspire 2024 dans la catégorie Affaires et commerce pour son leadership et son impact. Victoria siège au Conseil consultatif autochtone du Bureau des grands projets et a une riche expérience dans la fonction publique autochtone à l'échelle de la bande et aux échelons régional et national. Elle est titulaire d'un baccalauréat en arts et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton.



Chef Terrance Paul

Membre à titre particulier

Première Nation de Membertou (Nouvelle-Écosse)

Le chef Terry Paul est chef de Membertou depuis plus de 40 ans, guidant la communauté pour qu'elle devienne l'un des gouvernements autochtones les plus progressistes, les plus efficaces et les plus durables du Canada. Il est président-directeur général de la Membertou Development Corporation et a mené à bien des réalisations marquantes, notamment la certification ISO 9001 et l'acquisition de Clearwater Seafoods. Le chef Paul préside le Conseil de l'Administration financière des Premières Nations et siège au Conseil consultatif autochtone du Bureau des

grands projets. Il a notamment reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université Cape Breton, a été nommé membre de l'Ordre du Canada (2017) et a figuré sur la liste des PDG les plus admirés du Canada (2024).



Marie Delorme, Ph. D.

Membre

Métis (Alberta)

Marie Delorme est présidente-directrice générale de The Imagination Group of Companies. Elle siège aux conseils d'administration de Premium Brands Holding Corporation, de la Fondation canadienne Donner et du Conseil consultatif du Collège canadien de police. Membre de l'Ordre du Canada, Marie a reçu le prix Inspire dans la catégorie Affaires et commerce et a été nommée l'une des 100 femmes les plus puissantes du Canada. Elle a également reçu le prix Douglas Cardinal, le prix de distinction en affaires de la chambre de commerce de l'Alberta, le prix Salute to Excellence de la chambre de commerce de Calgary, le prix de leadership entrepreneurial de la Nation métisse et la Médaille du Centenaire de l'Alberta. Elle possède un baccalauréat ès sciences et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Queen's, ainsi qu'un doctorat et un doctorat honorifique en droit de l'Université de Calgary.



Michael Bonshor

Membre

Première Nation des Dzawad'enuuxw de Kingcome Inlet (Colombie-Britannique)

Michael Bonshor est président et directeur général de Visions First Nations Financial Services et de Ki'mola Indigenous Capital. Il est président du conseil d'administration de la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada. Il est notamment coprésident du BC First Nations Gaming Revenue Sharing Partnership, président de son comité des finances et de l'audit, et membre du conseil d'administration de BC Infrastructure Benefits Inc, une société d'État de la Colombie-Britannique. Il est également le fondateur et le directeur général de la BC First Nations Business Development Association.



Maxime Vollant

Membre

Première Nation innue de Pessamit (Québec)

Maxime Vollant est directeur, Partenariats autochtones, chez Boralex. Il a été directeur d'une institution financière, directeur du développement économique de sa communauté et directeur général de plusieurs communautés des Premières Nations au Québec. Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique et d'un certificat en gestion et développement des cadres de l'Université de New South Wales à Sydney, en Australie.



Danielle Levine
Membre

Métis (Colombie-Britannique)

Danielle Levine est entrepreneuse et propriétaire de Danielle-Levine Consulting. Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'Association des comptables professionnels agréés de la Colombie-Britannique (CPABC) pour élaborer une stratégie de mobilisation des Autochtones et diriger le programme de littératie financière de la CPABC. Danielle a conseillé plusieurs accélérateurs d'entrepreneuriat, dont Entreprenorth, e@UBC et le Kanuu Indigenous Innovation Program, et a conçu des cours pour le programme de Ch'nook Indigenous Business Education de l'UBC Sauder School of Business. Elle siège actuellement au conseil d'administration du Chief Joe Mathias Aboriginal Scholarship Fund et au Comité consultatif exploratoire de la Métis Nation Credit Union de Colombie-Britannique.



Sandra Sutter
Membre

Métis (Alberta)

Sandra Sutter est présidente-directrice générale de l'association albertaine des centres d'amitié et une artiste primée. Outre ses fonctions de direction dans les secteurs sans but lucratif et culturel, elle est lieutenant-colonelle honoraire au sein du 41e Régiment des transmissions de la 3e division canadienne de l'Armée canadienne. Elle est membre de l'International Women's Forum (IWF) et a siégé aux conseils d'administration de Careers : The Next Generation et de la Calgary Musicians Association, ce qui témoigne de son engagement en faveur du leadership, du mentorat et des arts.



Andy Moorhouse
Membre

Inuit (Québec)

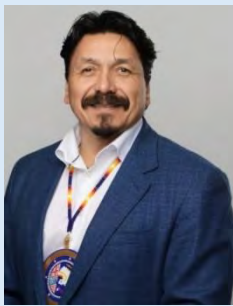
Andy est vice-président du développement économique chez Makivik et directeur général du Centre de santé Inuulitsivik, où il supervise un hôpital central à Puvirnituq et six cliniques satellites assurant les services aux communautés de la côte de la baie d'Hudson, de Kuujjuaraapik à Salluit. Avec plus de 20 ans d'expérience en matière de leadership, il a géré des organisations à but non lucratif, a été élu maire du village nordique d'Inukjuak et a conçu, développé et administré des programmes dont les budgets annuels dépassaient les 10 millions de dollars.



Crystal Martin
Membre

Inuit (Nunavut)

Crystal est cheffe de la direction d'Okpik Consulting et cofondatrice d'*Indigenous Geographic*. Elle a représenté le point de vue des Inuit sur la scène internationale, notamment à l'Organisation des Nations Unies, à Arctic Frontiers et à l'ambassade de Norvège, où elle a plaidé en faveur de l'intégration du savoir autochtone pour relever les défis économiques et environnementaux.



Chef Darcy Bear
Membre

Première Nation des Dakota de Whitecap (Saskatchewan)

Le chef Darcy Bear est un dirigeant élu de la Nation des Dakota de Whitecap depuis 1991 et en est le chef depuis 1994, soit plus de 30 années consécutives. Sous son leadership, Whitecap est devenu un modèle national de développement économique, de gouvernance et d'innovation pour les Premières Nations, attirant plus de 160 millions de dollars d'investissements et créant plus de 700 emplois. En 2004, il a dirigé l'adoption par Whitecap de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, ce qui a permis la réalisation de projets phares, tels que le terrain de golf, le casino et le centre de villégiature de Dakota Dunes. Le chef Bear a également conduit Whitecap à devenir la première Première Nation autonome de la Saskatchewan. Il a été décoré de l'Ordre du Canada, de l'Ordre du mérite de la Saskatchewan et a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université de la Saskatchewan.



Matthew Pike, Ph. D.
Membre

Inuit (Nunatsiavut, Happy Valley-Goose Bay, Labrador)

Matthew Pike est directeur principal des relations avec les autochtones (Amérique du Nord) chez Rio Tinto, où il dirige des initiatives de développement du leadership autochtone, de réconciliation et de développement économique. Il est titulaire d'un doctorat en médecine des populations de l'Université de Guelph, dont les recherches portent sur l'exploitation minière et le bien-être des Inuit dans l'Inuit Nunangat, d'une maîtrise de jurisprudence en droit de l'énergie de l'Université de Tulsa et d'un baccalauréat en sciences politiques et en études autochtones de l'Université Memorial. Son expérience internationale comprend des fonctions au sein du Secrétariat des peuples autochtones du Conseil de l'Arctique et la direction d'une délégation inuite à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.



Althea Wishloff
Membre

Première Nation des Gitksan (Colombie-Britannique)

Althea Wishloff est associée chez Raven Indigenous Capital Partners, un fonds de capital-risque axé sur l'impact qui fournit des investissements minoritaires aux petites entreprises dirigées par des Autochtones. Elle est la première femme autochtone à être nommée associée d'un fonds de capital-risque. Althea est boursière du programme Kauffman Fellows et siège au conseil d'administration de l'Indigenous Tech Circle. Elle est également partenaire d'affaires du réseau de fonds Archangel et boursière de Sidewalk Fellow.



Participants à la réunion

Annexe A

Réunion virtuelle – 10 et 11 février 2025

Jour 1

- **Manitok Thompson**, gardienne du savoir inuit
- **Kunuk Inutiq**, Institut Yellowhead
- **Naina Sloan**, présidente, PacificCan
- **Catherine James**, analyste, Unité de la consultation et de l'accommodement, RCAANC
- **Sarah Lauzon**, gestionnaire, services d'information sur les consultations, RCAANC
- **Desiree Bilsky**, directrice, Unité de la consultation et de l'accommodement, RCAANC

Jour 2

- **Manitok Thompson**, gardienne du savoir inuit
- **Matthew Bisson**, gestionnaire d'équipe, Bureau autochtone, CRTC
- **Loretta Landmesser**, directrice générale, Mobilisation et consultation pour Justice Canada

Participants à la réunion

Annexe B

Métis Crossing, Smoky Lake, Alberta – 13 et 14 mai 2025

Jour 1

- **Shirley Pallister**, responsable de l'expérience culturelle, Métis Crossing
- **Michele Evans**, sous-ministre adjointe, PrairiesCan
- **Jonathan Mackay**, agent principal de développement économique de la politique relative aux programmes, PrairiesCan
- **Jacqueline Stone**, gestionnaire, Terres et développement économique (TDE), région de l'Alberta (virtuel)
- **Brent Henry**, directeur, TDE, région de l'Alberta (virtuel)
- **Theo Peters**, directeur du ministère de la Consultation, gouvernement métis Otipemisiwak
- **Chelsey Quirk**, présidente, Indigenous Tourism Alberta
- **Dave Lamouche**, président, Conseil général des établissements métis
- **Brenda Blyan**, vice-présidente, Conseil général des établissements métis
- **Catherine Keill**, directrice générale, Conseil général des établissements métis
- **Barbara McKenzie**, directrice générale, Métis Settlements Development Corporation
- **Carol Sales**, directrice générale, Apeetogosan Métis Business Development
- **Dylan Turner**, responsable des projets provinciaux et du REEE, Institut Rupertsland
- **Vaughn Paul**, directeur général, First Nations Technical Services Advisory Group (virtuel)

Jour 2

- **Shirley Pallister**, responsable de l'expérience culturelle, Métis Crossing
- **Keith Conn**, sous-ministre adjoint, SAC (virtuel)
- **Dan Holton**, responsable autochtone, AMC (virtuel)
- **Kingson Lim**, gestionnaire, Engagement stratégique des Autochtones, AMC (virtuel)
- **Sabrina Dadrian-Kassabian**, directrice adjointe, AMC (virtuel)
- **Sarah Cox**, directrice, Direction des relations intergouvernementales et internationales, RCAANC (virtuel)
- **Jyoti Bhargava**, gestionnaire, relations internationales, RCAANC (virtuel)
- **Steven Kroeker**, directeur général des investissements, Alberta Opportunities Corporation (virtuel)
- **Alvaro Pinto, Ph. D.**, vice-président du développement et de la durabilité des sables bitumineux, Première Nation de Fort McKay
- **Bori Arrobo**, directeur du développement durable, Première Nation de Fort McKay
- **Brian Double**, gestionnaire, Direction de la mise en œuvre des politiques et initiatives législatives, TDE (observateur virtuel)

Participants à la réunion

Annexe C

Montréal et Kahnawà:ke, Québec – 23 et 24 septembre 2025

Jour 1

- **Joanne Wilkinson**, stratège principale en matière de prospérité économique, SAC
- **Sylvie Verdon**, directrice générale int, Élaboration des politiques économiques, TDE, SAC
- **Grand chef Paul John Murdoch**, Gouvernement de la Nation Crie
- **Melissa Saganash**, directrice exécutive adjointe, Grand Conseil des Cris
- **Anthony McLeod**, directeur du commerce et de l'industrie, Gouvernement de la Nation Crie
- **Linden Spencer**, grand chef adjoint, Gouvernement de la Nation Crie
- **Tina Petawabano**, directrice des relations autochtones et fédérales, Gouvernement de la Nation Crie
- **Clarke Shecapio**, PDG, Société de développement crie
- **Marc Dunn**, président, Conseil SYM Consulting Inc. (virtuel)
- **Robin Devaux**, premier vice-président et directeur général (Amérique du Nord), Boralex
- **Emmanuel Jaclot**, premier vice-président et chef, Infrastructures, La Caisse
- **Angela Kourouklis**, première vice-présidente, Ressources humaines, Minerai de Fer – Champion Iron
- **Mélissa Whitton**, Champion Iron – Minerai de Fer Québec
- **Mathieu Boucher**, directeur principal, Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Hydro-Québec

Jour 2

- **Kahsennenhawe Sky-Deer**, gardienne du savoir et présidente de Sky-Deer Consulting
- **Ratitsénhahienhs Paul Rice**, Conseil mohawk de Kahnawà:ke
- **Sony Perron**, président de l'Agence canadienne de développement économique pour les régions du Québec
- **Steve Laveau**, directeur du développement et des relations avec les communautés, Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
- **Marie-Pierre Lainé**, responsable du développement et des partenariats, Tourisme autochtone Québec et membre du conseil d'administration de l'Association touristique autochtone du Canada
- **Kimberly Kaniehténhawe Cross**, responsable du développement touristique, Tourisme Kahnawà:ke
- **Chhoan Sokchiveneath**, directeur principal pour le développement socio-économique de la FCNQ-Ilagiisaq
- **Jason Annahatak**, directeur du développement des affaires, Makivvik
- **Ryan Hawa**, directeur du développement socio-économique et communautaire, Makivvik
- **Nancianne Grey**, adjointe administrative du vice-président, Makivvik

Participants à la réunion

Annexe D

Ottawa, Ontario – 1^{er} et 2 décembre 2025

Jour 1

- **Alex Cook**, membre du Conseil autochtone pour Wah-ila-toos
- **Grant Sullivan**, président du Conseil autochtone pour Wah-ila-toos (virtuel)
- **Jordyn Burnouf**, membre du Conseil autochtone pour Wah-ila-toos
- **Karley Scott**, consultante et conseillère autochtone indépendante auprès du Conseil
- **Sean Brennan Nang Hl K'aayaas**, membre du Conseil autochtone pour Wah-ila-toos (*virtuel*)
- **Drew Leyburne**, sous-ministre adjoint, secteur de la technologie de l'énergie, RNCan
- **André Bernier**, directeur général, secteur de la technologie de l'énergie, RNCan
- **Catherine Dymond**, directrice, Unité administrative pour Wah-ila-toos, RNCan
- **Stephen Fitzpatrick**, conseiller principal, Unité administrative pour Wah-ila-toos, RNCan
- **L'honorable Rebecca Alty**, ministre des Relations Couronne-Autochtones
- **Valerie Gideon**, présidente de FedNor et sous-ministre des Relations Couronne-Autochtones
- **Gina Wilson**, sous-ministre de SAC
- **Joanne Wilkinson**, stratège principale en matière de prospérité économique, SAC
- **Kaili Levesque**, sous-ministre par intérim, ministère des Pêches et des Océans
- **Victoria Pruden**, présidente, Ralliement national des Métis

Jour 2

- **Mark Schaan**, sous-ministre délégué, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (virtuel)
- **Benjamin Wald**, analyste principal de la recherche, Chiefs of Ontario
- **Rodrigo Rosales-List**, directeur, Direction de la modernisation des services et de la transformation numérique, SAC
- **Tabatha Bull**, présidente du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone
- **Shannin Metatawabin**, chef de la direction, ANSAF
- **Angela Ashawasegai**, fondatrice de Indigenous Wellness Coaching
- **Tracey Lynne Towedo**, fondatrice de Kokumoon
- **Zachary Pashe**, coordonnateur, incubateur d'entreprises autochtones Wejibàbandan
- **Marissa Dube**, coordonnatrice, incubateur d'entreprises autochtones Wejibàbandan
- **Magnolia Perron**, directrice de la stratégie et des partenariats, ANSAF
- **Emma Orawiec**, vice-présidente, secteur des politiques et des communications, Commission de la fonction publique
- **Michael Morin**, directeur général, Direction des politiques et des orientations stratégiques, Commission de la fonction publique.
- **Nikki Maier**, gestionnaire, Élaboration des politiques, Commission de la fonction publique
- **Patrick Small Legs-Nagge**, observateur, Commission de la fonction publique